

QUOI DE NEUF A CHANTESSE ?

Journal communal – N°17 - juin 2009

Sommaire

Edito

Quoi de neuf au conseil ? 3

Quoi de neuf à l'intercommunale ? 5

Quoi de neuf chez nos citoyens ? 8

Quoi de neuf pour les associations ? 10



Le quartier gagnant lors du repas du comité des fêtes

Edito

La force du collectif

Réflexions d'élus

Nous sommes élus depuis le 9 mars 2008, tous volontaires, pour certains une première expérience, pour d'autres une expérience d' élu déjà bien rodée.

Un maire, des élus, qui continuent d'agir, pour certains depuis maintenant 8 années pour d'autres depuis 15 mois, pour prolonger ce qu'ont fait nos prédécesseurs à savoir : travailler au bien être de tous, en toute simplicité et toute équité.

Quels sont les enjeux ?

Que les habitants de notre commune puissent jour après jour bénéficier de conditions relationnelles et matérielles qui leur permettent de vivre, se rencontrer, se poser et se reposer des exigences de la vie : difficultés liées au travail, recherche d'emploi dans un contexte de chômage important, moyens économiques de plus en plus limités, un social de plus en plus dégradé, éloigné de ceux qui en auraient le plus besoin.

Vivre dans une commune qui soit la plus accueillante possible avec des infrastructures pratiques (nombreuses réalisations déjà terminées), qui répondent jour après jour aux besoins de ses utilisateurs.

Que notre commune puisse participer déjà à l'échelon local, territorial et départemental aux grands enjeux de notre société par un travail assidu individuel et collectif des membres du conseil municipal.

../..

Comment ?

En participant au niveau :

Communal : 9 commissions

Communauté de Communes de Vinay : 7 commissions

Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan : 9 commissions

mais aussi :

Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères (SICTOM)

Schéma de cohérence territoriale de la région urbaine de Grenoble (SCOT)

Syndicat intercommunal de la gestion du collège de Vinay (SIGEC)

Syndicat électrique (SE38)

mais aussi par une implication au niveau associatif des élus (Comité des fêtes, ADMR, Espace Nature Isère, PA-ISS, etc....) sans laquelle nous serions coupés d'une réalité de terrain.

Avec qui ?

10 élus, le regret que Marie-Ange ne se trouve plus parmi nous, pour gérer une commune de 300 habitants.

Oui mais....la charge de travail est immense principalement pour notre maire.

Parlons juste et clair :

Nous avons un maire qui depuis 2 mandatures a porté avec son équipe les destinées de Chantesse.

Nous avons un homme dévoué, avec d'excellents principes et ayant comme devise, nous semble t-il : « une main de béton dans un gant d'acier » ce qui parfois le présente avec un caractère assez sec.

C'est un « chef » sachant être passionné dans ses discours, avec une activité intense, et sur qui l'on peut compter.

D'une amitié exigeante, fidèle et sûre, il n'est pas de tout repos. Il peut être déconcerté par des positions « sinieuses », ce qui peut passer parfois par une mise à mal de ses collaborateurs mais il est notre maire, nous l'avons élu, il nous a choisi sur sa liste.

Le grand écart ?

D'une part

Nous vivons tous une période de restriction budgétaire, fixation de nouvelles priorités sociales et économiques locales et territoriales (transport, gestion de la santé, emploi, chômage).

Les électeurs nous ont demandé de gérer en priorité la commune, mais aussi de participer à la gestion de l'intercommunalité (CCV), du territoire du Sud Grésivaudan, ainsi que de participer au niveau départemental à la mise en place de bien d'autres structures indissociables de notre évolution Chantessoise.

Ce n'est pas tout, notre participation, par une prise de responsabilité au sein d'association (ADMR, PA-ISS, etc...) nous permet de mieux appréhender et donc de défendre des dossiers importants au sein des structures communautaires (personnes âgées, santé, emploi, précarité).

Enfin la réforme des collectivités locales nous oblige à être vigilant, donc à prévoir et participer aux diverses réunions d'information afin de rester dans la course et faire entendre au mieux nos voix, nos desideratas.

D'autre part

Alors quoi dire quand un certain nombre de personnes, sollicitent inconsidérément, harcèlent, agressent, pour des raisons « toujours valables »... mais qui pourraient être réglées avec du bon sens entre les protagonistes ?

Alors quoi dire quand le premier magistrat est obligé à tout heure du jour et de la nuit de faire la « police » afin que nous citoyens puissions vivre paisiblement ?

Quoi faire ?

Notre maire a beaucoup donné.

Nous observons que ce dernier a porté avec son conseil la gestion communale, ayant une très haute idée du bien commun. Résultat : Chantesse avance, fait face, participe, se transforme. Beaucoup de choses sont entreprises.

Son équipe commence à réaliser l'ampleur de la tâche mise en évidence plus haut.

Comment faire comprendre à chaque citoyen que nous sommes nous Chantessois, pour un certain nombre de problèmes, capables de nous prendre en charge sans l'aide de la mairie ?

Néanmoins en cas de besoin, pour aborder des questions relevant de l'intérêt de la commune, il serait normal de s'adresser à l'un des élus le plus proche, nous avons la chance qu'ils soient dispersés dans la commune.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous !

Le 1^{er} adjoint
Jean-Pierre Frayssines

► Quoi de neuf au conseil ?

■ Conseil Municipal du 30 décembre 2008:

Convention avec l'association Récréatras renouvelée pour 2009 : prêt de la salle des fêtes de Chantesse le mardi pour les cours de théâtre hebdomadaires et pour les représentations.

Amicale.com 2008 : versement d'une participation financière pour 2008 + prime de Noël: 188,96€ et 30€ par employé de la commune (4 dont 1 retraité)

Recensement 2009 : Daniel Martin est nommé coordonnateur communal et Serge Fayard est nommé agent recenseur.

Prévisions budgétaires :

Tranche conditionnelle des travaux du chemin des Bergers : les propriétaires concernés devront définir leurs emplacements et exécuter les travaux de branchements avant le 1er mai 2009. Dans le cas contraire, les travaux de remise en état de la chaussée seraient à leur charge. Après vote du CM (10 voix pour, 1 voix contre) les travaux de la deuxième tranche seront lancés.

Taxe forfaitaire sur terrains constructibles : refusée (6 voix contre, 5 voix pour)

Étude pour projet de local technique qui pourra être soumis au contrat territorial pour subvention et exécuté en 2010. Le CM décide de lancer cette étude. Un groupe de travail sera constitué et rencontrera un architecte.

Achats à prévoir au budget 2009 : souffleur thermique acheté avec Notre Dame de L'Osier, réfection de la croix de l'église.

Réunions Intercommunales : Présentation des comptes rendus des conseils communautaires de décembre (école de musique, gestion du personnel, chantier prodépare 2009)

Indemnité du trésorier municipal : le CM décide de ne pas verser cette indemnité 2008 au receveur municipal.

RASED : Le CM est informé du projet de suppression des RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté scolaire) et se prononce contre.

SE 38 : Le CM accepte le transfert des compétences relatives à la maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution publique d'électricité de la commune.

Service d'accueil dans les écoles : Le CM décide de ne pas prendre ni envoyer de délibération au sujet du remplacement des enseignants grévistes.

■ Conseil Municipal du 27 février 2009 :

Comptes administratifs 2008 :

- excédent fonctionnement 112 729,58 €
- déficit investissement 112 401,48 €
- excédent total 328,10 €

CCAS: excédent fonctionnement 108,00 €

Le CM a adopté ces comptes à l'unanimité.

Proposition de budget 2009 :

- fonctionnement 202 875,00 €
- investissement 269 692,00 €

Projet adopté à l'unanimité.

Taux des contributions directes 2009 : Mr le Maire propose de ne pas les augmenter pour 2009. Accord du CM.

- Taxe d'habitation 13,80%
- Taxe foncière bâti 12,50%
- Taxe foncière non bâti 35,47%

TOTAL 64 339,00€

École : La subvention de 140 € demandée par l'école pour une sortie scolaire au marais de Chantesse sera débattue au cours d'une réunion du SSI.

Agent administratif : Accord du CM pour allouer 4 heures hebdomadaires de travail supplémentaire à l'agent administratif.

L'appartement de la cure sera reloué, prioritairement à des Chantessois.

Recensement de la population 2009 :

- nombre de résidences principales 122
- total logements enquêtés 135
- résidences secondaires 6
- logements vacants 7
- bulletins individuels collectés 304

Nous en concluons qu'il y a actuellement 304 habitants à Chantesse.

Le repas des anciens a eu lieu le 12 mars 2009 à la salle des fêtes de Chantesse.

■ Conseil Municipal du 3 avril 2009 :

CCAS : Les comptes de gestion 2008 sont adoptés.

Colombarium : Le CM charge la commission travaux de demander un autre devis pour le colombarium et la réfection de la croix. A prévoir également un emplacement pour un ossuaire. Projet pour fin 2009, début 2010.

Appartement de la cure loué à Mme Delor et Mr Metenier.

Classement en voies communales : chemin des Bergers, chemin des Mollauds et chemin des Noyers.

Transport Social à la Demande (TSD) : Le CM émet un avis de principe favorable à ce type de transport mais souhaite voir ce projet réétudié.

Fond de compensation 2009 : Le CM autorise Mr le Maire à signer une convention avec la Préfecture de l'Isère qui permettra à la commune de récupérer en 2009 le fond de compensation de TVA 2008 si l'investissement 2009 est égal ou supérieur aux dépenses constatées en 2004, 2005, 2006 et 2007. Pour les années à venir, ceci permettra de recevoir la TVA l'année suivant les travaux.

travaux prévus au BP 2009 144 230,00 €
dépenses constatées en 2004, 2005, 2006, 2007 84 999,00 €

■ Conseil Municipal du 15 mai 2009 :

Nous avons commencé par 1 minute de silence en mémoire de Marie-Ange Caillat, décédée le 8 mai 2009.

Puis nous avons organisé les tours de garde du bureau de vote pour les élections Européennes du 7 juin 2009.

Projet local technique : Après avoir concerté l'architecte conseil Mr Philippe Amette et Mme Meslala conseillère paysagiste sur un éventuel lieu d'implantation, le CM a approuvé d'accoler aux garages de l'OPAC ce local sous réserve de non opposition de cet organisme. Il comprendra un atelier garage, un local de rangement, des sanitaires, une douche, un petit réfectoire et une salle de réunion indépendante. L'architecte retenu devra nous faire

une proposition de plan et de devis et sera invité à nous les présenter au cours d'un conseil municipal. Le souhait du CM serait de pouvoir monter ce dossier avant la fin 2009 pour pouvoir faire les demandes de subvention aux administrations concernées.

Contrat de location de la salle des fêtes : Monsieur le Maire a souhaité apporter quelques modifications au contrat de location de la salle des fêtes pour limiter les nuisances sonores à partir d'une certaine heure. Le conseil municipal est favorable à une étude de mise en place d'un détecteur de décibels pour régulariser les nuisances sonores.

Programme voirie : une consultation a été faite à 5 entreprises pour l'entretien annuel des voies communales ; c'est l'entreprise Chambard la moins disante 7108€ pour une estimation de 8894€ qui a été retenue. Les travaux sont prévus dans le 3^{ème} trimestre 2009. Cette même entreprise également retenue l'année précédente, s'est engagée par écrit à effectuer la réfection des travaux 2008 qui ont fait l'objet d'un produit défectueux.

Le comité des fêtes de Chantesse a fait des demandes pour l'organisation du repas du 20 juin 2009 : parking, tonte du terrain de foot, autorisation pour l'utilisation des WC de l'école.

Divers : Information sur le site du centre de traitement des déchets industriels dans les Chambarands qui à ce jour n'a pas encore de réponse de la préfecture du devenir de ce projet.

Monsieur le Maire informe d'une réunion importante de tous les élus du territoire du Sud Grésivaudan le 16 mai 2009 à Pont en Royans pour un débat d'orientation du contrat de pays du Sud Grésivaudan pour les années à venir.

Pour des informations plus complètes sur les Conseils Municipaux, n'hésitez pas à consulter le site Internet de Chantesse.

<http://chantesse.sud-gresivaudan.org/>

■ Travaux

La réfection des toilettes de l'école, portes, cuvette, peinture est en cours de réalisation par notre employé communal.



La clôture de protection du terrain de sport le long de la RD 1153 a été mise en place par l'employé communal.



ZAC de la Croix de L'étang : 4 permis ont déjà été délivrés, les travaux avancent.



L'araser du mur du cimetière est également en cours de réparation.

Toiture de la salle des fêtes : les travaux de réfection de la toiture vont commencer la dernière semaine de juillet.



La tranche ferme de création de voirie sur le secteur le Bourgeat se concrétise : bordures, trottoirs, 14 candélabres pour éclairage public sur le chemin des Mollauds et chemin des Bergers. La finition prévue en enrobé sur l'ensemble de cette voirie a été différée ultérieurement, en attente de la réalisation à charge des propriétaires concernés d'effectuer les branchements « eau – électricité » de la zone nad1 et nad2 ; seul un bicouche est prévu.

► Quoi de neuf à l'intercommunale ?

■ Informations sociales et emplois

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Venez au **Relais Emploi de Vinay**

Adresse : 1 Parc de la Providence 38470 Vinay

Tel : 04-76-36-76-16

Accueil :

lundi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Accès aux offres imprimées toute la semaine de 8h30 à 17h sauf le mercredi.

Présentation du Relais Emploi :

Le Relais Emploi est un service pour tous les demandeurs d'emploi. Il est financé par la Communauté de Communes de Vinay et Pont en Royans. Il est animé par Béatrice Houques, chargée d'accueil.

Que peut-elle vous proposer ?

Prendre le temps avec vous, vous soutenir moralement, afin d'étudier votre demande et vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi.

C'est aussi la possibilité de :

- Valoriser votre carrière professionnelle dans votre CV ou l'adapter par rapport à une offre d'emploi.

- Faire de la recherche d'emploi par la consultation des offres affichées, ou par Internet seul ou accompagné.

- Une aide à se positionner sur une offre d'emploi.

- Une aide à la rédaction de lettres de motivation en fonction du poste.

- Pouvoir s'entraîner par des simulations d'entretien pour se présenter à un employeur.

- Pouvoir faire des photocopies, gratuitement, de son CV.

- Mise à disposition de 2 postes informatiques pour faire des recherches sur des formations, actualiser sa situation auprès des Assedic, consulter sa boîte mail, se positionner sur des offres via le site du Pole Emploi.

- Si vous ne savez pas utiliser Internet, possibilité de le faire avec l'aide de la chargée d'accueil.

- Possibilité d'être guidé vers des partenaires du territoire: ANPE, ASSEDIC, CLI, Mission locale, Assistante sociale, Cyber base de Pont en Royans, Association ANNA, Ohé Prométhée (handicap)

Enfin et surtout avoir les dernières informations sur les demandes du secteur économique de proximité, territoriales, départementales, nationales.

Aides aux aidants Sud Grésivaudan

La commune de Chantesse a participé le vendredi 29 mai 2009 à Vinay à une conférence sur le thème suivant : **la famille face au vieillissement de l'un des siens ?**

Conférence organisée par la MSA des Alpes du Nord en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, les CCAS, les élus locaux, les ADMR, les services de soins infirmiers à domicile, l'hôpital de Vinay, les aînés ruraux, les délégués de la MSA ; avec la participation de Mireille Trouilloud, psychologue.

Voici ce que nous pouvons dire de cette rencontre :

Une rencontre très riche, dans sa présentation, sa clarté. Une présentation compréhensible pour tous, agrémentée de témoignages de vie, simples, très parlants sur les difficultés vécues par ceux et celles qui ont en charge leur proche âgé. Une rencontre ouverte au public mais aussi aux professionnels, partenaires cités plus haut. Une rencontre qui nous précise le travail en réseau mis en place pour une aide aux aidants. Une rencontre faite de prises de parole des participants, pour dire le poids de la solitude des aidants, mais aussi comment répondre à leurs questions, vers qui se retourner quand on est au bout du rouleau ?

Les constats de l'aidant :

La situation concerne toute la famille. Elle est la cause d'un bouleversement au niveau relationnel, affectif et financier. C'est parfois un engagement à plein temps, avec des contraintes psychologiques. Elle peut occasionner une remise en cause du passé amoureux conjugal (je l'aime en temps que femme mais plus en temps qu'épouse) pour ceux qui ont en charge leur conjoint. Elle peut poser question à la fratrie au niveau des liens affectifs. 3 crises peuvent en découler :

Corporelle : fatigue, images négatives, problème de mémoire, etc...

Crise sociale : préparation au passage de la retraite, temps de flottement sur 2-3 ans, isolement social, comment trouver des compensations, l'estime de soi, son utilité, penser de plus en plus à la vieillesse, zone géographique, etc...

Crise psychologique : nouvelle vie, qui suis-je ? Besoin de faire un travail sur son identité, besoin de revisiter sa vie, diminution de la souplesse au niveau adaptabilité, l'angoisse générée par une baisse d'activités, avec une complexité physique et psychique, etc.....

Des questionnaires ont été diffusés auprès des aidants familiaux grâce aux partenaires de la MSA, sur les cantons de Vinay et Tullins (sauf la commune de Tullins) en Mars-Avril 2009. 148 questionnaires ont pu être exploités. Qu'observons-nous ?

Les aidants, qui sont-ils ?

82% sont mariés ou vivent en couple
66% de femmes - 34% d'homme
Age moyen des aidants : 57 ans
Enfants à charge Non 74% Oui 26%
Gardent des petits enfants 86%
Ont une activité professionnelle Oui 58%
Aident plusieurs personnes Oui 22%
1/3 des personnes vivent dans le même logement que les aidés.
La durée de l'aide est de 5 ans pour 4/10.
1 personne sur 4 se sent seul pour faire face.
1 personne sur 3 a déjà aidé un membre de sa famille.

Les aidés, qui sont ils ?

Liens de parenté :

Mère = 43,15% Père = 22,60%
Autre membre familial = 13,01% Conjoint 12,33%
Belle-mère = 7,53% Beau-père = 1,37%

Leurs âges :

60-69= 4,23% 70-79= 23,94%
80-89= 57,04% 90-99= 14,79%
Femmes = 68% Hommes = 32%

Type de dépendance :

Physique = 75% Les deux = 18% Mentale = 7%

Type de logement :

40% vivent dans la même commune
26% vivent dans la même maison
8% vivent dans la même maison mais logement séparé
12% autre
14% vivent dans des communes limitrophes

Durée de l'aide :

49,66% de 1 à 5 ans 23,13% de 5 à 10 ans
17,69 % de plus de 10 ans 9,52% de moins d'un an

Conclusion

Une rencontre trop riche pour être relatée ici dans son détail, des moments riches en couleurs au niveau émotionnel et très ancrés dans la réalité quotidienne relatés par les différents intervenants.

Une après-midi d'information, de formation personnelle, et de réflexion sur notre devenir et celui de nos aînés. Soulignons ici l'importance de poursuivre concrètement l'action entreprise par la MSA, conjointement avec le conseil Général, sur l'action d'aide aux aidants.

Si vous vous occupez d'un proche, que vous souhaitez prendre le temps d'en parler avec d'autres qui sont dans la même situation que vous, prenez note :

Un groupe d'échanges et d'informations va être constitué pour les aidants familiaux sur le canton de Vinay et Tullins (hors ville de Tullins).

Date du premier groupe d'échanges et d'informations le 10 juillet 2009

Lieu : Vinay (Salle N°1) salle des fêtes de Vinay
Horaires : 14h30 à 16h30 le vendredi après-midi

Fréquence : 1 fois par mois

Coût : gratuit Nombre de séances : 7-8

Les personnes intéressées devront très rapidement se faire inscrire. Contacter la MSA au 04-76-38-00-56.

Responsables : Valérie Bellemin ou Anne-Sophie Bissardon, assistantes sociales MSA.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Mairie de Chantesse au 04-76-64-73-94 qui si besoin fera le lien. Un dossier est à votre disposition à la Mairie de Chantesse.

D'autres groupes seront constitués suivant le nombre de demandes.

Cette action sera effective jusqu'en Décembre 2009.

La commission sociale

■ Plan canicule

En août 2003, la France a connu l'été le plus chaud depuis cinquante ans.

Les vagues de chaleur peuvent entraîner de graves complications par manque de régulation thermique du corps humain et, par conséquent, l'apparition de pathologies ou l'aggravation de pathologies préexistantes, due à l'hyperthermie, surtout chez les personnes fragiles.

Durant les 20 premiers jours d'août 2003, le département de l'Isère a connu une surmortalité de 35% par rapport à la moyenne des 3 années précédentes. Cette surmortalité est inférieure à la moyenne nationale qui a été de + 55 %.

L'ampleur du phénomène a conduit les pouvoirs publics à définir un dispositif de prévention et de soin et à élaborer un plan national canicule pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une canicule.

C'est sur la base de ce plan et des instructions ministérielles que le préfet a arrêté, en 2004, le plan départemental canicule, qui a été révisé en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.

>> Numéro vert départemental canicule : 0820 42 37 38



La redevance incitative : mise en place 2009-2010

- Comme il l'avait annoncé dans les lettres du tri info, le SICTOM a décidé de mettre en place une redevance incitative au tri, à partir d'un nouveau mode de collecte.
- Ce nouveau dispositif va créer un lien direct entre la production de déchets ménagers résiduel destiné à l'enfouissement et la facture déchets.
- Le but est donc de faire de chacun d'entre nous un éco citoyen responsable et prêt à mieux trier pour réduire sa quantité de déchets résiduels et maîtriser sa facture.

A quel moment

- 1er octobre 2009 : démarrage de la zone test (Chantesse, L'Albenc et Vatilieu)
- 1^{er} Juin 2010 extension à l'ensemble de la Communauté de Communes de Vinay
- 1^{er} Janvier 2011 : mise en place sur la CC du pays de Saint-Marcellin et la CC de la Bourne à L'Isère

Ce qui va Changer

- Abandon de la collecte des poubelles en porte-à-porte
- Apport volontaire des ordures ménagères au conteneur semi enterré
- Accès au conteneur semi enterré contrôlé par badge
- Facturation établie en fonction de votre production de déchets

Les étapes du projet

- Une période test sur une zone limitée va permettre d'éprouver ce système pionnier. A partir d'octobre 2009, les communes de l'Albenc, Chantesse et Vatilieu vont faire vivre ce système.
- Après 4 à 5 mois d'ajustement, le SICTOM déploiera ce dispositif sur l'ensemble du Sud Grésivaudan en commençant par la Communauté de Communes de Vinay.
- Ce projet va initier de nouvelles habitudes d'achat et de nouveaux gestes dans la manière de gérer ses déchets.

Démarrage du projet

- Dès la fin août, les habitants de Chantesse, L'Albenc et Vatilieu recevront la visite de messagers du tri qui leur remettront leurs badges, un éco guide et répondront à toutes leurs questions au sujet du nouveau mode de collecte et de facturation, ainsi, ils seront prêts à déposer leurs ordures ménagères résiduelles aux points de regroupement qui seront à leur disposition à partir du 1^{er} octobre 2009.

Les enjeux de ce nouveau dispositif

- Ce nouveau dispositif induira une augmentation des tonnages de collecte sélective en fonction de la baisse des tonnages d'ordures ménagères.
- Chaque apport au conteneur semi enterré étant comptabilisé, vous deviendrez acteur de votre facture en triant le maximum pour réduire votre poubelle.
- Il ne s'agit pas seulement d'un objectif économique. Le système de collecte choisie par apport volontaire va induire une réduction significative des kilomètres effectués par les camions de collecte et donc diminuer le rejet des gaz à effet de serre.

► Quoi de neuf chez nos citoyens ?

■ Etat civil

Naissances

Nous accueillons
Lucas Pevet, né le 2 février 2009 et
Lou Montmeat, née le 10 février 2009.

Décès

Nous regrettons
Margueritte Pellerin, décédée le 4 janvier 2009 et
Marie-Ange Caillat, conseillère municipale, décédée le
8 mai 2009.

■ Résultat du recensement

Adresses d'habitation	128
Adresses collectives	3
Résidences principales	122
Logements occasionnels, résidences secondaires, vacants	13
Logements enquêtés	135
Bulletins individuels	304

■ amicale.com

Dimanche 7 février, s'est déroulée, la matinée de l'amicale.com à la salle des fêtes de Vatilieu.

Nous avons été accueillis dans une ambiance chaleureuse qui nous a réchauffé du vent glacial de Vatilieu. En effet, tartines de merbude sur son lit d'oignons rissolés ou encore tartines de pétafine nous étaient servies avec l'apéritif et le sourire.

Les 21 personnes de l'amicale.com qui font partie du personnel communal et du syndicat scolaire de Morette, Cras, Notre Dame de l'Osier, Chantesse et Vatilieu, ont travaillé durant une bonne semaine afin de tout préparer.

Ainsi, 200 pains, ont pu être cuits dans le four de Notre Dame de l'Osier, 65 pognes et St Genix ont été confectionnés, 130 pots de pétafine et 1635 saucissons à cuire et merbudes ont trouvé preneurs ! Toute l'équipe de l'Amicale.com remercie les municipalités de Notre Dame de l'Osier et de Vatilieu, pour leur soutien logistique.

■ Repas des anciens

Le jeudi 12 mars 2009 a eu lieu le repas des anciens. Ils n'étaient pas très nombreux cette année, c'est pourquoi nous les avons installés dans la salle du conseil. Le repas, servi par Take Away de Vinay, fut bien apprécié. Le maire et quelques conseillers les ont entourés et ont encore appris quelques vieilles histoires.



■ Commémoration du 8 mai 1945

En souvenir de la 2ème guerre mondiale, Mr le Maire ainsi que quelques Chantessois étaient présents ce vendredi 8 mai 2009.



■ Travaux bruyants

Les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :
jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h
selon l'arrêté préfectoral du 03/04/1990.

■ Prévention de l'ambrosie

« ...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ainsi que (...) les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambrosie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambrosie... en cas de défaillance des intéressés, les maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie. »

arrêté préfectoral Isère N°2000-1572 du 7 mars 2000
pour en savoir plus sur l'ambrosie: www.ambrosie.info

■ Ramassage des ordures ménagères

En raison du mardi 14 juillet 2009 férié, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le **jeudi 16 juillet 2009** au lieu du mercredi 15 juillet 2009.

■ Prêt de mobilier communal

La commune prête gracieusement le mobilier communal (tables et chaises) avec une caution de 75€.

Ce prêt porte souvent à confusion pour la location de la salle des fêtes, il est donc décidé par le CM de mettre une règle à ce service rendu. Les personnes qui voudront du mobilier, ne pourront le demander que 3 semaines avant la date prévue.

■ Parole aux habitants

Les pesticides ont-ils un impact sur notre santé ?

Ils sont présents dans l'air, l'eau, les sols, dans nos maisons, dans les aliments et dans le corps humain. Ce sont des herbicides, des insecticides et des fongicides de nombreuses familles chimiques créés par l'industrie chimique.

Pas facile de s'y retrouver ! Prenons l'exemple de l'herbicide le plus employé dans le monde. Pendant de nombreuses années, son fabricant nous a fait croire que son composant principal le glyphosate était inoffensif. Jusqu'à ce que des scientifiques indépendants nous prouvent récemment que le glyphosate et les produits associés perturbent les mécanismes de contrôle de la division cellulaire et sont ainsi à l'origine de plusieurs types de cancers. Actuellement, des études scientifiques sérieuses prouvent que les pesticides sont impliqués dans la baisse de la fertilité masculine, des malformations génitales et autres chez l'enfant, les perturbations endocriniennes, la diminution des défenses immunitaires, la formation de certains cancers (des testicules, de la prostate, du sein, de l'utérus, de la vessie, du cerveau, de la lymphe, du sang, etc).

N'oublions pas que ce sont les utilisateurs eux-mêmes et leurs descendants qui sont les plus exposés.

Quelques pistes de solution :

- utiliser le moins possible de pesticides et les moins toxiques, diminuer les doses : un agriculteur me disait qu'en divisant par 4 le dosage de glyphosate indiqué sur l'emballage et en utilisant un "mouillant" naturel non toxique, l'effet herbicide était bon.

- n'utiliser les pesticides que de façon raisonnée; par exemple : lorsque les insectes ravageurs ou leurs larves sont vraiment là; lorsqu'il n'y a pas de vent et sans en envoyer chez les voisins selon l'obligation faite par l'arrêté ministériel du 12 septembre 2006.

- résister à la pression des lobbies et chercher des solutions alternatives : ne pas introduire des pesticides dans la maison, préserver la vie des sols, favoriser la vie des prédateurs naturels, jardiner "bio", s'informer sur le "cultiver bio".

- tolérer quelques "mauvaises herbes" (certaines remontent des nutriments du sol profond), quelques chenilles, quelques petites bêtes...

- protéger et favoriser la vie des abeilles et autres insectes pollinisateurs qui travaillent pour nous; s'ils n'étaient pas là, devrions-nous polliniser avec de petites mains, comme en Chine ?

Rappelons l'article premier de la charte de l'environnement de notre Constitution :

"Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé"

Pour en savoir plus :

- un dossier est déposé en mairie de Chantesse
- "Le monde selon Monsanto" de Marie- Monique Robin (La Découverte, 2008)
- "Pesticides, le piège se referme" de François Veillerette (Terre Vivante, 2002)
- "Pesticides" de F. Veillerette et Fabrice Nicolino (Fayard, 2007)
- « Le défi des épidémies modernes » de André Cicoella (Fayard, 2007)
- www.mdrgf.org (mouvement pour le droit et le respect des générations futures)
- www.artac.inf
- étude du Professeur Charles Sultan- CHU de Montpellier (disponible sur internet)
- « Appel de Paris » (Professeur Belpomme ; les Prix Nobel François Jacob et Jean Dausset, etc)

Signé de :

Des habitantes de Chantesse, membres des associations «Le Pic Vert» et «Santé Environnement en Rhône-Alpes».

■ Mairie de Chantesse

Horaires d'ouverture :

Mardi 14h-19h
Jeudi 8h-12h
Samedi 8h-12h

Permanences des élus sur rendez-vous :

le maire samedi 9h-11h
1^{er} adj mercredi 9h-11h (social et emploi)
2^{ème} adj mardi 18h-19h

■ Site Internet de Chantesse

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet de Chantesse :

<http://chantesse.sud-gresivaudan.org/>

► Quoi de neuf pour les associations ?

■ Espace Nature Isère

13^{ème} Festival de l'Avenir au Naturel

5 et 6 septembre 2009 - L'Albenc (Isère)

Les 5 et 6 septembre 2009 se tiendra la 13^{ème} édition du **Festival de l'Avenir au Naturel de L'Albenc** organisé par l'association **Espace Nature Isère** (anciennement Chantesse Environnement, association qui est née sur notre commune en 1982).

Conçu pour être un lieu de rencontres, d'échanges et de débats entre des producteurs et des consommateurs soucieux d'améliorer la qualité de vie et de sauvegarder l'environnement, le festival propose une grande foire biologique et écologique, avec de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable, de l'artisanat, un pôle associatif et un espace habitat écologique et énergies renouvelables.

Au programme également : des expositions, des sorties nature guidées, des animations musicales et ludiques, des conférences et débats - avec notamment la participation de Claude et Lydia BOURGUIGNON spécialistes des sols, de la réalisatrice Coline SERREAU dont le film *Solutions locales pour un désordre global, la Terre vue de la terre* sortira en octobre prochain.

220 exposants et 20 000 visiteurs ont participé l'an dernier à ce rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature et de l'environnement.

L'entrée est libre, on peut venir au festival en famille, y passer un week-end naturel et biologique, 100% convivial. L'ambiance festive est garantie !

Programme complet disponible sur simple demande et sur www.enisere.asso.fr dès fin juillet.

ESPACE NATURE ISERE

32 Place du Souvenir Français - 38470 L'ALBENC - Tél./Fax : 04.76.36.50.10
enisere@wanadoo.fr – www.enisere.asso.fr

■ L'ASC



C'est au restaurant marocain de Chasselay que l'Association Sportive de Chantesse a clos sa saison, avec un bon et sympathique repas. Au premier plan, Michèle, qui nous motive tout au long de l'année pour faire travailler nos abdos, nos fessiers, nos bras, mais aussi notre cardio pendant le cours de step. 45 inscriptions pour cette année, ce qui a permis de maintenir 3 cours.

Après la trêve estivale, les cours reprendront le **mercredi 9 septembre** à la salle des fêtes de Chantesse. Les deux premiers mercredi permettront aux nouveaux de découvrir les cours, les inscriptions se feront lors de l'assemblée générale de l'association, le mercredi 23 septembre.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, Isabelle Oriol (04-76-36-19-51), Marie-France Brichet-Billet (04-76-64-72-10) ou Laurence Falque (04-76-64-73-44).

■ Le sou des écoles

Kermesse du regroupement scolaire Chantesse - Notre Dame de l'Osier – Vatilieu - Samedi 13 juin 2009

La Kermesse 2009 s'est déroulée comme d'habitude dans le cadre agréable du Parc de Bon Rencontre. Nous avons pu écouter avec plaisir les enfants des trois écoles chanter ensemble sous la direction de leur intervenante de musique, Mme Valérie Drouvin. S'en est suivi d'un repas apprécié de beaucoup grâce aux délicieux cochons grillés de Mme Monique Faure de Saint-Gervais. Enfin les enfants ont pu participer aux différentes animations proposées cette année comme la promenade à dos d'âne ou la fabrication du Pain.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés afin que cette journée soit inoubliable pour nos enfants.

Nous vous contacterons en septembre 2009 pour notre assemblée générale, afin de vous présenter le bilan financier de 2008/2009 et de parler avec vous des actions à mener.

Bonnes vacances à tous !

Le bureau du Sou des Ecoles

■ Les récréâtrales toujours à Chantesse

Pour l'année 2008/2009, la section théâtre de la MJC de L'Albenc a demandé à la mairie de Chantesse un créneau horaire plus important, afin de pouvoir créer un groupe supplémentaire d'adolescents étant donné la demande en début d'année. Nous avons eu 34 adhérents répartis ainsi : un groupe de 9 primaires, 2 groupes de 8 adolescents et un groupe de 9 adultes.

Comme chaque année, notre metteur en scène, Nelly Rochas, s'est fixée un grand défi : être tous sur scène dans un spectacle regroupant une succession de scènes tirées d'œuvres classiques. C'était la première fois que des comédiens de tout âge participaient au même spectacle. Ils ont ainsi dû répéter ensemble pendant certaines répétitions, ce qui a créé entre eux des échanges très riches.

Une avant-première s'est déroulée le mardi 26 mai à la MJC de l'Albenc. Puis deux représentations ont eu lieu le samedi 30 mai et le dimanche 31 mai à Chantesse, déplaçant environ 250 personnes !

Cette réussite, nous la devons à un travail de partenariat :

- avec la mairie qui nous renouvelle sa confiance depuis 2 ans

Nous remercions tout particulièrement Jean-Pierre Frayssines qui a assuré la communication autour de notre spectacle et qui a participé à nos réunions ainsi que le maire, Bernard Filet-Coche, nous témoignant ainsi leur soutien. Ils ont aidé à l'installation de la salle en demandant à l'employé de mairie de faire le noir et d'aller chercher les grilles à Vatilieu, ce qui nous a fait gagner un temps précieux. Ils ont pris aussi en compte notre demande concernant l'éclairage de la scène et ainsi nous avons pu travailler dans de meilleures conditions tout au long de l'année.

- avec le Sou des écoles qui a géré la buvette au cours des deux représentations.

- Et nous remercions Elodie Briday d'être venue faire des photos et un article pour le Dauphiné libéré.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu mener à bien notre projet.

Et si vous avez envie de faire du théâtre l'année prochaine, n'hésitez pas à prendre des renseignements au 04 76 64 78 04.

Le bureau : Frédérique Guillaumot et Nathalie Thézier



■ Le comité des fêtes



Un repas pas comme les autres !

Samedi 20 juin 2009, nous avons eu l'immense plaisir de participer à un grand moment de partage à Chantesse : le repas champêtre offert par le comité des fêtes avec l'aide des jeunes de Chantesse et la participation des anciens.

Nous fûmes 180 à nous rencontrer dans un champ de noyers, 140 chantessois et 40 invités. Une telle participation nous a réchauffé le coeur et nous motive, nous, membres du comité des fêtes pour récidiver !! Au menu de cette grande première : apéro, chips, pizza, puis salades composées, salades de tomates et taboulet, suivi d'un excellent cochon grillé et de non moins excellents gratins dauphinois. Et pour clore ce sympathique repas, nous avons savouré des tartes aux fruits et un café.

L'ambiance fut vraiment chaleureuse, tout le monde a pris plaisir à se rencontrer, à découvrir ses voisins proches ou éloignés. Lors d'un jeu des quartiers, chacun devait se localiser sur un plan géant de Chantesse, le quartier le plus représenté a gagné une coupe offerte par le comité des fêtes de Chantesse. Les heureux gagnants furent « incontestablement » les habitants du quartier du chemin Neuf. Mais d'autres quartiers ont été très dignement représentés : celui de l'Eglise, celui des Mollauds, et les quartiers de tous les autres chantessois qui ont participé à cette journée un peu « ventée »...

Le comité des fêtes tient vivement à remercier tout le monde pour sa présence et son soutien. Nous remercions aussi Jean-Marc Bessoud qui nous a préparé les entrées, laissé l'accès à l'électricité et l'eau indispensables pour cette manifestation, Monique Faure de St Gervais pour ses plats chauds. Nous remercions Noël et Hélène Jourdan pour nous avoir fait du bon pain bio (à un prix imbattable ! et c'était beaucoup de travail) et tous les bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour nous aider. Merci enfin à la commune qui a offert 30 parts de tarte, qui nous a prêté tables et chaises et mis à disposition la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

La journée s'est très bien terminée et l'envie du comité des fêtes est d'organiser la suite sans tarder ! Espérons que les chantessois participeront toujours avec autant de chaleur.

Le comité des fêtes



Prochaine réunion du comité des fêtes : vendredi 11 septembre 2009 à 20h
Tous les chantessois sont les bienvenus.

Equipe de rédaction : B. Filet-Coche, JP. Frayssines, D. Martin, I. Oriol, MH. Palma